

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025.051 Séance du **DOUZE MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Date de la convocation : Mardi 6 mai 2025
Président de séance : M. Patrick ANTOINE
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

22 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES-CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, ROGUET, PAILLASSON, RICHARD

3 pouvoirs :

Stéphanie BREGEGERE à Véronique FENEUL, Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES CHATAGNAT, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

2 absents :

MM. ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet : Montants des subventions EJE 2025

Concernant la subvention aux **écoles privées**, il est proposé d'appliquer, conformément aux dispositions de la convention de participation pour l'application du forfait communal, le coût moyen par élève scolarisé dans les écoles de la commune établi sur la base des chiffres du compte administratif de l'année n-2. Pour l'année 2023, ce coût moyen est de 1 221€ pour un enfant scolarisé en maternelle et de 853 € pour un enfant scolarisé en élémentaire.

Les associations ci-après listées sont les **associations des parents d'élèves** scolarisés dans les écoles vétraziennes. Elles ont pour objet l'aide au financement des projets scolaires.

- Les mômes de Dolto : école Françoise DOLTO
- Les Rêves du Petit Prince : école Le Petit Prince
- Les Petites Canailles de Cassin : école René CASSIN

L'association USEP Vétraz Monsport permet aux élèves de la commune de participer à des activités sportives organisées par l'USEP dans le cadre scolaire et en dehors. C'est aussi le moyen d'organiser des rencontres scolaires entre les 3 groupes scolaires (cross, olympiades, sports collectifs), rencontres qui ne sont plus possibles sans couvert d'une fédération pour des raisons de sécurité et d'assurance.

N° 2025.051

L'association « Pages ouvertes » a pour objectif de développer le goût de la lecture, indispensable à l'acquisition d'une véritable culture à l'école élémentaire.

Pour cela, elle propose aux enseignants des séries de livres identiques leur permettant ainsi de motiver leurs élèves sur un même ouvrage. Elle touche 19 écoles dans l'agglomération annemassienne et permet de varier l'enseignement de la lecture dans les classes. A titre indicatif, une série de 35 livres vaut en moyenne 350 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le versement et les montants des subventions suivantes :

ECOLES PRIVEES	MONTANT	
La Chamarette	57 319,00 €	1221 € par enfant maternelle 853 € par enfant élémentaire 19 enfants maternelles 40 enfants élémentaires
Saint-François	70 482,00 €	20 enfants maternelles 54 enfants élémentaires
Le Juvénat Saint-François	19 619,00 €	23 enfants élémentaires
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES		8,95 € par enfant
Les Mômes de Dolto	4 018,00 €	449 élèves scolarisés
Les Rêves du Petit Prince	2 783,00 €	311 élèves scolarisés
Les Ptites Canailles de Cassin	2 649,00 €	296 élèves scolarisés
Association USEP VETRAZ-MONSPORT	3 500,00 €	
Pages ouvertes	350,00 €	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 14 mai 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE



15/05/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.